

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

1.1 Identificateur de produit

Désignation commerciale	NOVACIL AMANDE
UFI	4FP0-S045-J00X-HNC9
Type de substance	Mélange

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Base lavante pour les mains
Restrictions d'emploi recommandées	Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	STEVERLYNCK ZI de Gondécourt, 25 rue gay Lussac F-59147 GONDECOURT
Numéro de téléphone	+33 (0)3 20 16 97 30

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	:	+33 (0)3 20 16 97 30 aux horaires de bureau
Numéro centre anti-poison	:	03 83 22 50 50 (CHU Nancy) 01 45 42 59 59 (ORFILA)

2 IDENTIFICATION DES DANGERS.

2.1 Classification de la substance ou du mélange.

Lésion oculaire grave cat. 1
Irritation cutanée cat.2

2.2 Éléments d'étiquetage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

Pictogramme :



Mention d'avertissement :
Danger

Mention de danger :
H318 – Provoque des lésions oculaires graves.
H315 – Provoque une irritation cutanée.

Conseils de prudence :
P264 – Se laver à l'eau soigneusement après manipulation.
P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P362 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P302+352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
P305+351+338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P332+313 – En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.

2.3 Autres dangers.

Pas de dangers particuliers connus, si les indications pour le stockage sont respectées.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélange

Mélange de corps gras d'origine végétale, animal (poisson) et minéral en solution aqueuse

Composants dangereux (GHS) :

- Sodium Laureth Sulfate
Concentration < 10% Skin Corr./Irrit. 2

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

CAS 68891-38-3
EINECS 500-234-8
N° enregistrement REACH
01-2119488639-16

Eye Dam./Irrit. 1
Aquatic Chronic 3
H318, H315, H412

- Cocamidopropyl bétaine
Concentration < 10%
CAS 147170-44-3
EINECS 931-333-8
N° enregistrement REACH
01-2119489410-39

Eye Dam./Irrit. 1
Aquatic Chronic 3
H318, H412

- Sodium Lauryl sulfate
Concentration < 5%
CAS 85586-07-8
EINECS 287-809-4
N° enregistrement REACH
01-2119489463-28

Acute Tox. 4 (voie orale)
Skin Corr./Irrit. 2
Eye Dam./Irrit. 1
Aquatic Chronic 3
H318, H315, H302, H412

- Parfum amande
Concentration < 0,5%

Skin Sens.1
H317

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

4. **PREMIERS SECOURS**

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau ou les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements souillés et les laver avant réutilisation.

En cas d'ingestion, rincer la bouche et consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

Aucun connu à ce jour

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Aucun connu à ce jour

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés : Mousse – CO₂ – poudre – sable.
Contre indiqués : Jet d'eau haute pression.
Ne jamais diriger un jet sur la masse en combustion (risque de dispersion).

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produit ne présentant pas de risque d'inflammabilité.

5.3 Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome

Autres informations :

L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

6. DISPERSION ACCIDENTELLE

Sol très glissant en cas de déversement.

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Prévenir de tout contact avec la peau ou les yeux. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas jeter dans les canalisations d'égouts/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Endiguer pour éviter l'écoulement, et absorber sur matériau inerte (sable, sciure de bois), puis laver à grande eau la zone polluée.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

7. **MANIPULATION ET STOCKAGE**

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler dans un endroit aéré.
Refermer l'emballage après utilisation.
Précautions d'usage liées à la manipulation de produits chimiques.
Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail
Se laver les mains après chaque utilisation

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Stocker dans les emballages d'origine, fermés, dans un local à des températures supérieures à 0°C mais inférieures à 40°C.
Ne pas stocker au-delà de 12 mois.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinent(s) identifié(s) à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

8. **EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

8.1 Paramètres de contrôle

- Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail
Données non disponibles
- DNEL (Derived No Effect Level)
Sodium Laureth sulfate (CAS 68891-38-3)
Travailleur : Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée : 2750 mg/kg pc/jour.
Travailleur : Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation : 175 mg/m³.
Consommateur : Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée : 1650 mg/kg pc/jour.
Consommateur : Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation : 52 mg/m³.
Consommateur : Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale : 15 mg/kg pc/jour.
- Cocamidopropyl bétaine (CAS 147170-44-3)
Travailleur : Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée : 12,5 mg/kg pc/jour.
Travailleur : Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation : 44 mg/m³.
Consommateur : Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée : 7,5 mg/kg pc/jour.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

Consommateur : Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale : 7,5 mg/kg pc/jour.

Sodium Lauryl sulfate (CAS 85586-07-8)

Travailleur : Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée : 4060 mg/kg pc/jour.

Travailleur : Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation : 285 mg/m³.

Consommateur : Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée : 2440 mg/kg pc/jour.

Consommateur : Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation : 85 mg/m³.

Consommateur : Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale : 24 mg/kg pc/jour.

- PNEC (Previsible None Effect Concentration)

Sodium Laureth sulfate (CAS 68891-38-3)

Eau de mer : 0,024 mg/L

Terre : 7,5 mg/kg

Station d'épuration : 10000 mg/L

Cocamidopropyl bétaine (CAS 147170-44-3)

Eau de mer : 0,00135 mg/L

Terre : 0,8 mg/kg

Station d'épuration : 3000 mg/L

Sodium Lauryl sulfate (CAS 85586-07-8)

Eau de mer : 0,0131 mg/L

Terre : 0,846 mg/kg

Station d'épuration : 1,35 mg/L

8.2 Contrôles de l'exposition

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en œuvre de produits chimiques.

- Protection des yeux / du visage
Lunettes de sécurité à protection intégrale respectant la norme EN 166 et/ou écran facial de protection.
- Protection des mains / du corps
Gants de protection résistant aux produits chimiques norme EN 374. Préférer par sécurité les gants Nitrile (SBR)
Port d'un vêtement de travail fermé approprié.
- Protection respiratoire
Non nécessaire

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide transparent
Couleur	Marron
Odeur	Amande
Point de fusion / Point de congélation	< 0°C
Point d'ébullition	> 100 °C
Inflammabilité	Non déterminé
Limite inférieure d'explosivité	L'étude n'est pas nécessaire
Limite supérieure d'explosivité	L'étude n'est pas nécessaire
Point d'éclair	> 200 °C
Température d'auto-inflammation	Non déterminée
Température de décomposition	Non applicable
pH	7 ± 1 à 20°C
Viscosité dynamique	2150 ± 200 cP
Solubilité dans l'eau	Totalement soluble
Coefficient de partage octanol/eau	Non déterminé
Pression de vapeur	< 0,01 hPa à 25°C
Densité relative	1,02 ± 0,02 à 20°C
Densité de vapeur relative	Non déterminée
Caractéristique des particules	Non applicable

9.2 Autres informations

Indice de réfraction	1,345 ± 0.002
----------------------	---------------

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

10. STABILITE/REACTIVITE

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Pas de conditions à éviter connues dans le cas d'une utilisation conforme à la destination. Néanmoins ne pas mélanger avec des acides et bases fortes, des oxydants puissants.

10.5 Matières incompatibles

Pas de matières incompatibles connues dans le cas d'une utilisation conforme à la destination.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en cas d'une utilisation conforme à la destination.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n°1272/2008.

Ce produit est un mélange selon la réglementation. L'évaluation suivante a été réalisée sur la base bibliographique des données toxicologiques de nos fournisseurs et des pourcentages pondéraux de chacun des constituants.

- Toxicité orale aiguë
DL₅₀ rat (par voie orale) > 2000 mg/kg
- Irritation
Corrosion/irritation de la peau : irritant
Lésions oculaire graves/irritation : risque de lésions oculaires graves

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

- Ingestion
Pas de risque de toxicité
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Non sensibilisant
- Mutagénicité sur les cellules germinales
Non classé sur la base de calcul du règlement CLP
- Cancérogénicité
Non classé sur la base de calcul du règlement CLP
- Toxicité pour la reproduction
Non classé sur la base de calcul du règlement CLP
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition unique
Non classé sur la base de calcul du règlement CLP
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) – exposition répétée
Non classé sur la base de calcul du règlement CLP
- Danger par aspiration
Non classé sur la base de calcul du règlement CLP

11.2 Informations sur les autres dangers.

- Propriétés perturbant le système endocrinien
Non applicable
- Autres informations.
Pas d'autres effets néfastes connus

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1 Toxicité

L'évaluation écologique du produit repose sur les données des matières premières et/ou de substances comparables.

- Toxicité aiguë poisson : CL_{50} 1-10 mg/L
- Toxicité aiguë bactérie : CL_{50} > 100 mg/L
Pas de danger de toxicité aquatique aiguë et chronique selon la réglementation CLP.

12.2 Persistance et dégradabilité

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

Facilement biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non déterminé

12.4 Mobilité dans le sol

Ne pas rejeter le produit tel quel dans les égouts, cours d'eau, ni dans le milieu naturel. Néanmoins pas de problème de rejets dans les conditions normales d'utilisation.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable

12.6 Propriétés perturbants le système endocrinien

Non applicable

12.7 Autres effets néfastes

Pas d'autres effets néfastes connus

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- **Produit**
Se conformer aux dispositions locales et communautaires en vigueur.
- **Emballage**
Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales.
- **Numéro européen d'élimination des déchets**
Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution.
Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classé non dangereux selon les différentes réglementations régissant les transports terrestres, aériens et maritimes.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

14.1 Numéro ONU

Non applicable

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR/RID	Classe	Code	Groupe	Etiquette	Ident.	QL	Dispo.	EQ	Cat.	Tunnel

IMGD	Classe	2°Etiq	Groupe	QL	FS	Dispo.	EQ

IATA	Classe	2°Etiq	Groupe	Passager	Passager	Cargo	Cargo	Note	EQ

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Le produit n'est pas soumis à d'autres obligations réglementaires

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

16. AUTRES INFORMATIONS

Les mises à jour par rapport à la version antérieure sont notifiées dans la FDS, par la présence de deux barres à gauche du document.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3 :

H302 – Nocif en cas d'ingestion

H315 – Provoque une irritation cutanée.

H317 – Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 – Provoque des lésions oculaires graves.

H412 – Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des abréviations présentes dans ce document :

CAS = Chemical Abstracts Service

CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.

DNEL = Niveau dérivé sans effet.

CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée.

CE = Communauté européenne.

EINECS = Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

EN = Normes européennes.

CL50 = Concentration létale médiane.

DL50 = Dose létale médiane

PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique.

SBR = Caoutchouc en Styrene-Butadiene

STOT = Toxicité pour certains organes cibles

VLCT = Valeur limite d'exposition à court terme

vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

FICHE DE DONNEES DE SECURITE V1 – 11/10/2022

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux règlements CE N° 1907/2006 relatif à REACH et N° 1272/2008 dit règlement CLP ainsi qu'à leurs modifications.

Cette fiche de données de sécurité complète la notice technique d'utilisation, mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances actuelles relatives au produit concerné et décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité; ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.